

<i>Nombre de membres au Conseil métropolitain : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 67 Dont suppléant(s) : 3 Pouvoirs : 20 Absent(s) excusé(s) : 30 Absent(s) : 14</i>
--	---	--

Date de convocation : 15 octobre 2019

Vote(s) pour : 68
Vote(s) contre : 3
Abstention(s) : 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 21 octobre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2019-10-21-CC-2 :

Arrêt n°1 du projet du 3ème Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025.

Rapporteur : Monsieur Fabrice HERDE

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L.302-1 et R.302-1 et suivants,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 26 juin 2017 portant engagement de la procédure d'élaboration d'un nouveau PLH,

VU le projet de PLH joint en annexe,

CONSIDERANT que le 2^{ème} PLH est arrivé à échéance en 2019,

CONSIDERANT la nécessité de se doter d'un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) exécutoire pour mettre en œuvre la compétence "Politique Locale de l'Habitat" de la Métropole,

DECIDE d'arrêter le projet de PLH de Metz Métropole en validant les documents qui le composent : diagnostic, document d'orientations et programme d'actions, tel qu'annexés à la présente délibération,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de solliciter officiellement l'avis des communes et des organes compétents chargés de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme et de poursuivre la procédure d'approbation du PLH.

Pour extrait conforme
Metz, le 22 octobre 2019
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Barbara FALK



Résumé de l'acte

057-200039865-20191021-10-2019-DC2-DE

Numéro de l'acte : 10-2019-DC2
Date de décision : lundi 21 octobre 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Arrêt n°1 du projet du 3ème Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025
Classification : 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 24/10/2019
Numéro AR : 057-200039865-20191021-10-2019-DC2-DE
Document principal : 99_DE-2.pdf

Pièces jointes :

99_DE-2-PLH ANNEXE 1 DIAGNOSTIC v.def.pdf
99_DE-2-PLH ANNEXE 2 Orientations et actions.pdf

Historique :

23/10/19 15:49	En cours de création	
23/10/19 15:50	En préparation	Catherine DELLES
24/10/19 08:51	Reçu	Catherine DELLES
24/10/19 09:39	En cours de transmission	
24/10/19 09:40	Transmis en Préfecture	
24/10/19 09:50	Accusé de réception reçu	